

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni le vendredi 3 novembre 2023 à 19h, à la Mairie de Coisy, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Claude DEFLESSELLE, Maire de Coisy.

Présents : Claude DEFLESSELLE, Rose-Marie LESCOT, Thierry SAGUEZ, Annick SAGUEZ, Florent PECQUERY, Annie DA COSTA, Philippe BERNARD, Cédric BELLEGUEULLE, Annick SAGUEZ, Jennifer VAILLANT, Sandrine LETIERCE, Frédéric NARDELLO

Absents : x

Annie DA COSTA a été nommée secrétaire de séance.

### RAPPORT ACTIVITE CCTNP

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-39 ;

Entendu la présentation du rapport d'activité 2022 de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie, réalisée par Monsieur Le Maire au Conseil municipal le 03 novembre 2023

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2022 de la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie réalisée ce jour aux membres du Conseil municipal de la commune de Coisy

### PRIME INFLATION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération du 03 novembre 2023 instaurant la prime de pouvoir d'achat pour les agents de la collectivité ;

Considérant que Monsieur Nicolas BERNARD remplit les conditions d'éligibilité à la prime de pouvoir d'achat selon le barème ;

La prime de pouvoir d'achat d'un montant de 500 euros est attribuée à Monsieur Nicolas BERNARD.

### INFOS DIVERSES

Etat de l'actif : Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'ensemble des actifs de la commune supprimés en vue du passage à la M57.

Travaux de voirie : Le Maire informe du planning de commencement des travaux du programme voirie. Il informe aussi le conseil que les demandes de subventions pour la seconde tranche sont faites au conseil départemental et qu'il est en attente de l'ouverture de la plateforme pour la région.

Cimetière : Une proposition est faite de préparer des petites parcelles sur un emplacement précis du cimetière. Le conseil donne son accord.

Référent déontologue : La commune doit avoir un référent déontologue, Monsieur POUILLOT ancien avocat est désigné par le conseil municipal.

Formation élus : Monsieur le Maire rappelle que les cotisations du DIF permettent que les élus peuvent prétendre à une formation. Celle-ci est à hauteur de 400€/an cumulable une seule fois.

Arbre : Une grosse branche d'arbre du « Tilleul des amours »..., s'est cassée lors de la tempête, celle-ci est évacuée, le conseil propose de faire vérifier l'état de l'arbre restant.

Recours gracieux : De nouveau le préfet a refusé l'adhésion de la commune à Amiens métropole, la question d'attaquer sa décision au tribunal administratif est posée, aucune décision n'a été prise.

Etude FDE : Le Maire présente au conseil municipal, un devis établi par la FDE80 pour mettre en souterrain la rue de Perriot, l'estimation semble élevée à hauteur de 230 000€. Le Maire est chargé de négocier le devis, si possible.

Ecole Montessori : L'école demande que la salle lui soit prêtée de façon régulière afin d'y mettre en place des activités. Le conseil émet un avis défavorable à cette demande. Il accepte cependant, de prêter la salle pour l'arbre de Noël de l'école.

Le conseil aussi s'émeut de la dangerosité lors des arrivées et des départs des enfants à cause du nombre de voitures. Monsieur le Maire rappelle que c'est une école privée et il n'est pas question de mettre en place un parking. Une proposition sera faite au propriétaire de reculer leur limite de propriété et ainsi de pouvoir faire un parking chez eux.

Sisco : Rose Marie LESCOT rappelle que l'inauguration des nouveaux locaux scolaires se fera le samedi 18 novembre à 11h.

Foodtruck : Rose Marie LESCOT informe le conseil d'une possibilité d'installer un foodtruck, après accord du conseil, elle se charge de trouver le prestataire.

La séance s'est clôturée à 20h30.

Annie DA COSTA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DA COSTA', with a horizontal line drawn through it.